



# Mémoire de la Société du Vieux-Port de Montréal

1er décembre 2006

Canada 



**déposé**  
**l'Office de consultation publique de Montréal**  
**sur les règlements relatifs à l'implantation du**  
**Centre hospitalier universitaire de Montréal**  
**(CHUM)**  
**sur le site de l'Hôpital Saint-Luc**

## Présentation

**La Société du Vieux-Port de Montréal a le mandat de «développer et promouvoir le développement du site du Vieux-Port, ainsi qu'administrer, gérer et entretenir les biens de sa Majesté.» Ses objectifs sont de :**

- **Sauvegarder et promouvoir le patrimoine canadien**
- **Améliorer les conditions de vie urbaines et faciliter l'accès du public au bord de l'eau**
- **Contribuer aux efforts de développement économique régional**
- **Maintenir certaines fonctions portuaires qui conviennent dans un environnement urbain et historique**
- **Manifester de façon dynamique la présence fédérale**

**En plus d'avoir souvent servi l'impulsion initiale, la Société du Vieux-Port de Montréal a toujours été activement associée au développement des secteurs environnant son territoire. C'est à titre d'acteur majeur dans le renouveau du quartier historique que la Société du Vieux-Port de Montréal dépose le présent mémoire.**

# 1. Contexte

La Société du Vieux-Port de Montréal gère :

- l'attraction touristique la plus populaire à Montréal (avant le Jardin botanique et le mont Royal);
- le site extérieur le plus visité à Montréal (le 2e dans l'est du Canada, après Niagara);
- tous sites confondus, le 2e à Montréal pour le nombre de visiteurs, immédiatement après le Casino.

En 2005-2006, les Quais du Vieux-Port et le Centre des sciences de Montréal ont connu un achalandage total de 5,5 millions de visiteurs, dont 28 % de touristes (hors-Québec), 40% de visiteurs du Québec hors Montréal et 32 % venant de l'agglomération de Montréal.

Notre défi aujourd'hui n'est pas tant d'augmenter le nombre de nos visiteurs que d'enrichir et d'améliorer leur expérience, ce qui requiert notamment :

- une consolidation de nos vocations et de nos équipements,
- une mise à niveau de nos aménagements,
- une meilleure accessibilité et une meilleure intégration à la ville.



**C'est dans cet esprit que nous avons élaboré un plan de développement, déposé auprès du gouvernement du Canada et qui devrait faire partie des prochaines annonces d'investissements fédéraux dans le Havre.**

**Ce plan vise à remettre en valeur l'authenticité du Vieux-Port et de ses vocations (vocation culturelle, mise en valeur du patrimoine maritime et portuaire, diffusion de la culture scientifique et technique.)**

**Il s'appuie sur un aménagement de grande qualité, faisant appel à nos meilleures ressources en matière de design, pour faire du site un symbole vivant de l'image nouvelle que veut projeter Montréal : ville de design; ville de créativité, de culture et de savoir.**

**La mise en œuvre de ce plan, qui s'accompagne d'un projet de transport collectif optimisant la desserte du site, permettra notamment de mieux intégrer le site du Vieux-Port à son environnement immédiat (le Vieux-Montréal) et au centre-ville.**

## **2. Position**

**De ce bref état de notre situation découlent les trois grandes raisons pour lesquelles nous nous réjouissons de voir le CHUM s'implanter sur le site de l'Hôpital Saint-Luc.**

### **2.1 Retissage urbain**

**D'abord, l'implantation du CHUM constitue une première étape de retissage urbain, comparable dans l'est à ce que le Quartier international de Montréal a permis dans l'ouest : une amélioration des liens et de la circulation piétonne entre les quartiers nord et sud, en l'occurrence le Quartier des spectacles, le Quartier latin, le Village gai au nord, et le Vieux-Montréal et le Vieux-Port au sud.**

**Ce faisant, l'expérience des visiteurs du Vieux-Port, qui circulent dans tout le centre-ville, entre leur hôtel ou leur résidence et les divers pôles touristiques, en sera sensiblement améliorée et ce, d'autant plus que le CHUM sera mieux intégré par ses volumes, ses hauteurs et son architecture, à l'environnement urbain.**

**Par ailleurs, le développement immobilier qui découlera de l'implantation du CHUM amènera plus de résidants et de travailleurs dans le secteur. Pour tous ces gens, le Vieux-Port, avec son accès à l'eau, ses aménagements, ses équipements et son animation, sera une valeur ajoutée en termes de qualité de vie.**

## **2.2 Transport collectif**

**La deuxième raison de notre appui, c'est que la venue du CHUM renforce la nécessité de réaliser le projet de transport collectif dont nous nous sommes faits les promoteurs, avec d'autres acteurs importants du secteur. Il s'agit, à court terme, d'établir un nouveau trajet d'autobus qui relierait la station Berri-UQAM dans l'est et le kiosque Info-Tourisme dans l'ouest, en passant sur le terrain du Vieux-Port.**

**Cette idée est complémentaire à notre plan de développement et elle ne peut que se trouver renforcée par la présence de grandes institutions et de points d'attraction majeure sur le trajet projeté. De toute évidence, les clients et travailleurs du CHUM bénéficieront de ce service, et la présence de cette institution aidera à l'implantation de ce nouveau trajet.**

**À plus long terme, le transport collectif sur ce trajet pourrait utiliser un autre mode (par exemple le tramway, comme le suggère la Société du Havre). Par ailleurs, l'élaboration et la réalisation d'un tel projet supposent certaines discussions entre les grands partenaires du secteur, ce qui pourrait faire germer l'idée d'une concertation plus étendue de ces grands partenaires pour assurer une meilleure gestion du territoire (par exemple en matière de transport, de circulation et de stationnement, de propreté, etc.)**

### 2.3 Culture scientifique

Enfin, troisième motif d'appui à l'implantation du CHUM, c'est la complémentarité de la vocation de recherche de cette institution avec celle de diffusion de la culture scientifique et technique du Centre des sciences de Montréal.

D'abord, la présence à Montréal d'un hôpital de recherche tel que le CHUM permettra de consolider et d'enrichir notre réseau d'experts dans le domaine de la santé, afin d'élaborer des contenus d'expositions ou d'activités éducatives ou culturelles.

Mais les échanges entre le CHUM et le Centre des sciences permettront aussi à celui-ci d'être mieux outillé pour soutenir sa clientèle enseignante et susciter l'intérêt de sa clientèle étudiante pour les études et les carrières en santé et en recherche. Cet enjeu est d'autant plus important que le principal défi qui se pose au CHUM et, plus généralement, au système de santé, en est un de ressources humaines.

Dans cette perspective, la proximité du CHUM est également riche d'opportunités : à titre d'exemple, elle pourrait permettre aux élèves participant aux activités du Centre des sciences de visiter de véritables laboratoires de recherche et une salle d'opération, et d'être initiés aux équipements spécialisés. La complémentarité des vocations pourrait se traduire par le développement, en collaboration, de différents produits et programmes de diffusion novateurs.



**L'objectif sera d'assurer que le savoir dont s'enrichira le secteur avec l'implantation du CHUM, puisse être diffusé et vulgarisé, notamment auprès d'un public de jeunes d'où émergera la relève scientifique.**

**Enfin, le Centre des sciences pourrait devenir le lieu de lancement, de promotion et d'information en matière de programmes publics en santé.**

**En résumé, que ce soit sous l'angle du développement urbain, sous l'angle du transport et de l'accessibilité ou sous l'angle social et culturel, la Société du Vieux-Port de Montréal a toutes les raisons de se réjouir de l'implantation du CHUM sur le site de l'Hôpital Saint-Luc.**